Légende

Limite de zone

- Atlas des zones inondables SCARPE AVAL
- Zone inondable constatée par la commune

Aléa remontée de nappe

- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
- Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave

Informations

- Limite parcellaire
- Bâtiments
- Cimetière

Aléa retrait gonflement des argiles

- Faible
- Moyen
- Fort

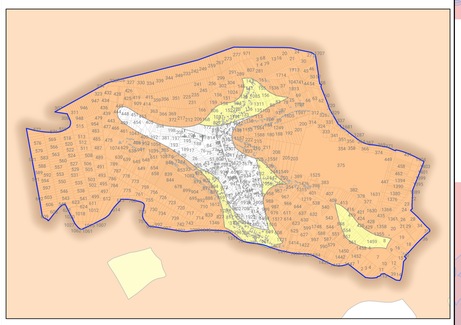

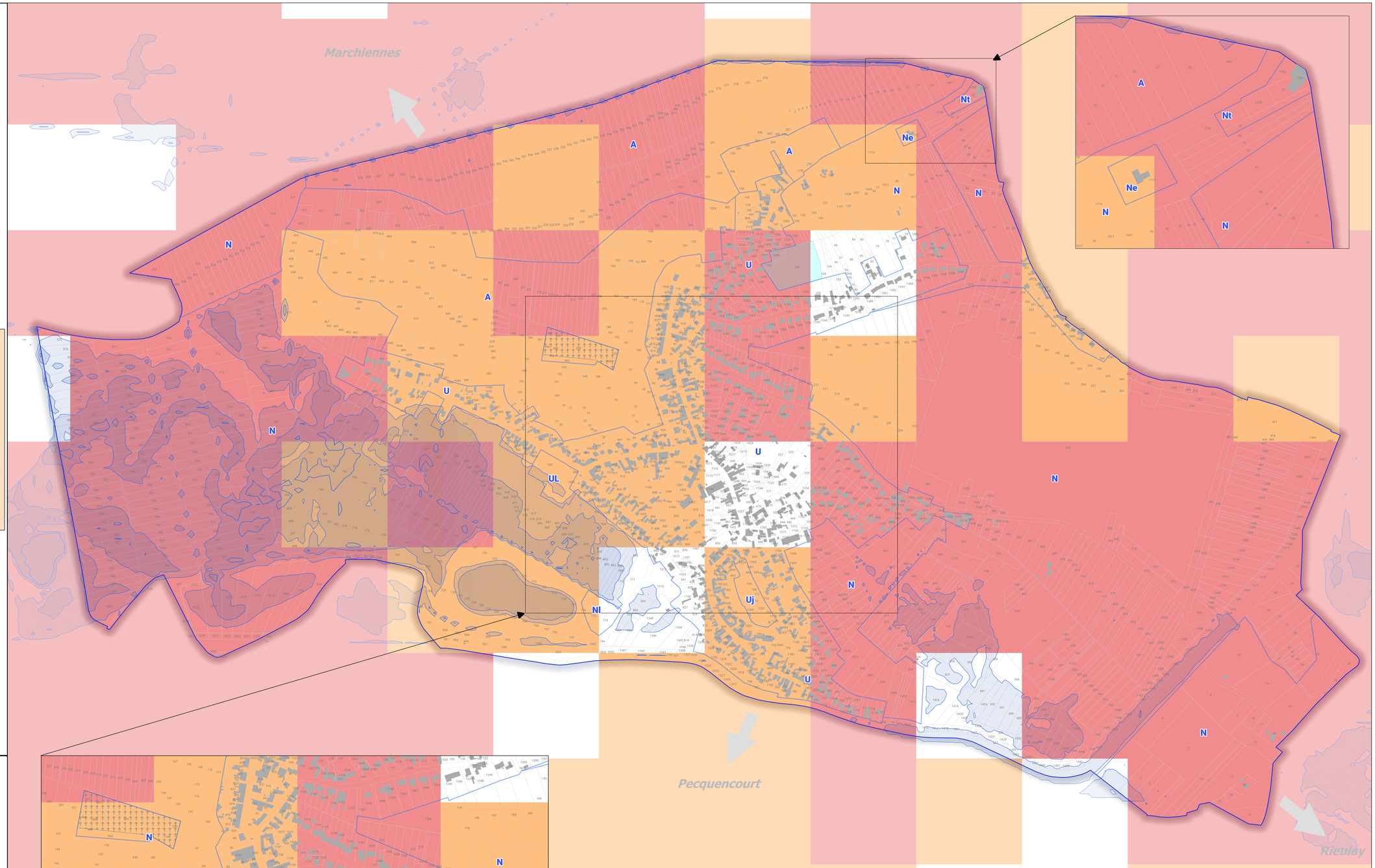

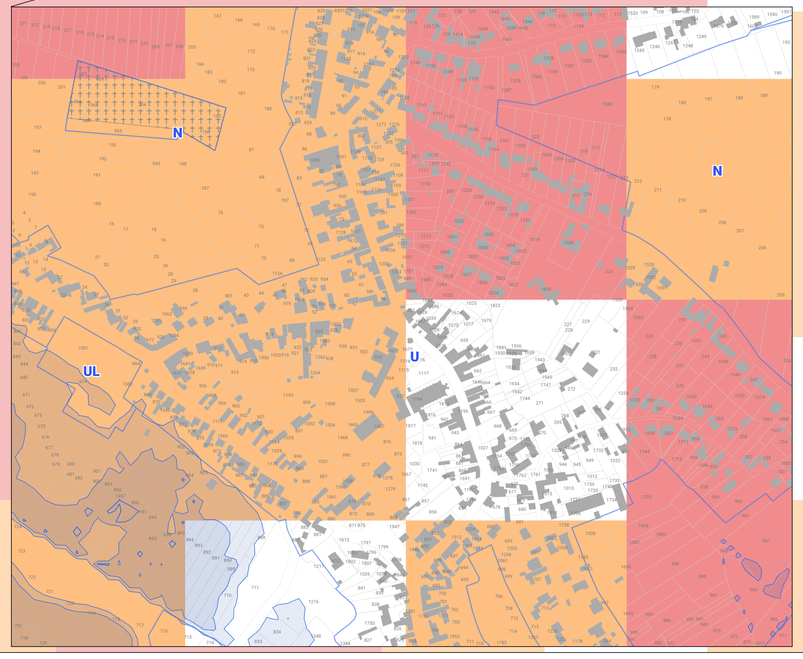

Département du Nord

Commune de VRED

PLANCHE B

PLAN LOCAL D'URBANISME

Version Arrêt Approbation

Vue pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du :

VERDI Designer de territoires

Verdi Conseil Nord de France
80, rue de Marcq
59441 WASQUEHAL Cedex
Tél: 03.28.09.92.00

0 50 100 m

Pour rappel, la commune est concernée par d'autres risques :

- Le risque sismique de niveau 2 (faible).

- Le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adopter les techniques de constructions.

- Le risque d'inondation par remontée de nappe (secteurs de nappe sub-affleurante). La prise en compte du risque doit être regardée au cas par cas, en fonction de la localisation et du type de projet précis.

- Des mouvements de terrain en temps de sécheresse lié au retrait gonflement des sols argileux. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de constructions.

- Le risque lié à la présence d'engins de guerre.

- Des axes terrestres bruyant : aux abords de ces axes, des normes acoustiques renforcées peuvent être demandées pour les projets de constructions.

- Des sites basias, potentiellement pollués. Des informations plus détaillées sont présentes via le site : http://www.georisques.gouv.fr/connaitre_les_risques_pres_de_chez_soi/ma_commune_face_aux_risques/